

**Non au projet de loi 124
Sur les services de garde éducatifs à l'enfance**

Ce mémoire s'adresse à :

Mme Denise Lamontagne

**1035, rue des Parlementaires
Édifice Pamphile-leMay, 3 étages
Québec (Québec)
G1A 1A3**



**C.P.E.
Les Contes de fée Inc.**

Josée Williams RSG

Le 15 Novembre 2005

Mémoire contre le projet de loi 124

Je suis complètement en désaccord avec l'idée d'un bureau coordonnateur qui ne tient pas compte de l'opinion et des besoins des enfants et des parents, et je suis contre car ces bureaux coordonnateurs ne pourront m'offrir le soutien immédiat, la complicité et la proximité que mon CPE m'offre actuellement.

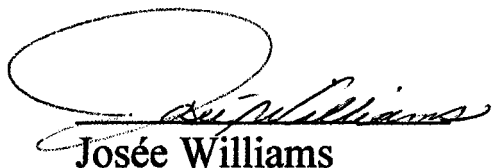
Vous devez savoir que je ne suis pas d'accord avec les horaires atypiques qui détruiront la qualité de vie familiale pour les enfants que j'accueille ainsi que pour la qualité de vie de ma propre famille.

Je suis en désaccord avec le fait de devenir un numéro parmi tant d'autres et surtout que les enfants ne soient eux-mêmes plus des êtres humains mais des numéros dans vos filières.

Pourquoi détruire quelque chose qui fonctionne très bien et en plus dépenser 90 millions venant de vos contribuables à cette fin.

Pour ma part à mon CPE, le fait qu'un agent de contrôle et une conseillère pédagogique compétentes travaillent ensemble c'est parfait ainsi.

Pour toutes ces raisons je dis **non au projet de loi 124**



Josée Williams

Responsable service de garde en milieu familial